

5^{ème} séance

Équipe centrale du groupe de dialogue « Branche Ouest Bienne »

Procès-verbal du 27 août 2019 V finale

Heure 14 h 00 à 18 h 30
Lieu LaWerkstadt, l'espace Coworking à Bienne, rue de la Gare 5, 2502 Bienne, 5e étage, salle «Plenum»

Présidence	Werder, Hans
Présents	Berz, Thomas (Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura) Bohnenblust, Peter (TCS Section Bienne-Seeland) Duttweiler, Catherine (Comité «Axe ouest, pas comme ça !») Fehr, Erich (maire de Bienne) Gurtner, Roland (Comité «Axe ouest A5, maintenant ou jamais») Hess, Sandra (mairesse de Nidau) Hürsch, Gilbert (Chambre économique Bienne-Seeland) König, André (Pro Velo Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois) Meier, Mélanie (Comité «Bienne notre Amour») Scheuss, Urs (ATE Berne) Wendling, Cécile (UCI Berne / Comité «Pro A5-branche Ouest»)
Excusés	
Absents	
Invités	Kobi, Fritz (expert en transports) Krummenacher, Paul, FrischerWind (15 h 30)
Secrétariat	Schneider Andreas, Arge branche Ouest

Le procès-verbal est rédigé de manière neutre quant au genre.

Points de l'ordre du jour	Contenu	Affaires en suspens
1. Introduction - Document de base de Fritz Kobi	<u>Décision</u> Le document de base de Fritz Kobi « philosophie et approches » est considéré comme intéressant mais devrait être complété par des statistiques et des références actuelles avant sa diffusion.	
2. Programme de travail - Concrétisation étape de travail 1 (annexes)	<u>Décision</u> Gilbert Hürsch rassemble les documents sur le thème de l'économie . Le sujet sera ensuite remis à l'ordre du jour. Une décision sera prise quant à la nécessité d'avoir des mandats supplémentaires dans le domaine de l'environnement dès que les résultats sur les sujets de trafic et urbanisme seront disponibles. Han van de Wetering compilera les documents sur l'avenir de la ville de Bienne et de la région.	
3. Planification des réunions de l'équipe centrale	<u>Décision</u> Les dates suivantes sont fixées pour les réunions de l'équipe centrale : 4 octobre 8 h à 12 h 7 novembre 14 h à 16 h 14 novembre 12 h à 16 h	
4. Dédommagement forfaitaire partisans / opposants	<u>Décision</u> Il est décidé que les opposants et les partisans de la branche Ouest recevront chacun CHF 4 000 par an à titre de dédommagement forfaitaire. Il a déjà été décidé que tous les membres de l'équipe centrale recevront CHF 500 par réunion et participation.	
5. Budget - Projet de budget (annexe)	<u>Décision</u> Pour la première fois, il y a un désaccord fondamental. Les critiques ne sont pas d'accord avec le budget, parce qu'à leurs yeux, trop d'argent est dépensé dans la première étape de travail pour l'organisation des processus et le secteur des transports.	
6. Espace de dialogue / participation	<u>Décision</u> L'espace de dialogue est approuvé. Le concept doit être adapté avec un plafond des coûts de CHF 25 000. Pour les travaux graphiques, Fr. 20'000 ne	<u>Le secrétariat</u> révisé le concept pour la séance du groupe de dialogue le 18 septembre 2019 et clarifie la participation de Frischer Wind à la

	<p>seront facturés séparément qu'en cas de besoin. Si le groupe de dialogue donne également son accord pour l'espace de dialogue le 18 septembre, un groupe de travail composé du secrétariat, de Roland Gurtner et d'Ivo Thalmann se chargera de la conception du contenu.</p> <p>Après une présentation intéressante sur les opportunités et les procédures lors d'événements de grands groupes, le groupe restreint a décidé que Paul Krummenacher de Frischer Wind devrait présenter une proposition concrète au groupe de dialogue le 18 septembre.</p>	réunion.
7. Site internet	<p><u>Décision</u> Le secrétariat tient à jour le site Web des demandes d'adaptation soumises par le groupe restreint et fait une proposition concernant le processus de publication jusqu'à la réunion suivante.</p>	<p>L'équipe centrale envoie ses inputs au secrétariat avant le 15 septembre 2019.</p> <p>Le secrétariat révisé le site internet et propose un processus de validation pour la réunion du 4 octobre 2019.</p>
8. Réunion du groupe de dialogue du 18 septembre 2019	<p><u>Décision</u> Les sujets suivants seront abordés lors de la réunion du groupe de dialogue : Programme de travail, espace de dialogue, participation et information financière.</p>	
9. Divers	<p><u>Décision</u> Protocole sur la délégation du pouvoir d'engager le processus de dialogue : De l'avis du conseil d'administration du Comité, il s'agit d'un document d'intérêt public qui devrait être publié sous forme de notes à l'intention du porte-parole à l'attention du protocole. Le Comité attend de la délégation de pouvoirs qu'elle prenne une décision lors de sa prochaine réunion du 4 novembre et renonce actuellement à la procédure prévue par la loi sur les marchés publics annoncée au début de l'été, mais se réserve le droit de le faire. - Une éventuelle reformulation du mandat à ce stade tardif serait inutile et ne serait pas opportune.</p> <p>Pour des raisons de transparence, les critiques du Westast souhaitent à nouveau que les anciens fichiers audio du Point de presse soient envoyés aux membres du groupe central.</p>	<p>Le secrétariat demande les protocoles audio pour les Points de presse du 23 avril et 27 mai auprès d'Infrakom et les envoie à l'équipe centrale.</p>
10. Communication	<u>Décision</u>	

	<p>Hans Werder informe que les sujets ci-dessous seront présentés au Point de presse qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none">• Programme de travail• Finances• Espace de dialogue / participation	
--	--	--

Berne, 9.10.2019 / Andreas Schneider / Hansjörg Ryser